

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le prix est attribué aux personnes dont le.s nom.s figure.nt sur le bulletin de participation. Dans le cas d'un groupe, le prix est attribué à l'ensemble du groupe. L'envoi doit se limiter à 3 photos ou témoignages maximum, par participant ou groupe.

Le concours photos & témoignages organisé par La Fédération des Acteurs de la Solidarité, en partenariat avec l'ANCV, s'adresse à toutes les personnes bénéficiant des Aides aux Projets Vacances dans le cadre du dispositif « Vacances pour tou.te.s ».

Les participant.e.s au concours soumettent leurs photos ou témoignages (sous toutes formes) et acceptent que ces documents soient publiés ou exposés par La Fédération des Acteurs de la Solidarité ou ses partenaires, dans le cadre de leur communication institutionnelle.

## LE THÈME

Pour participer, vos documents devront s'accorder sur un de nos 4 thèmes :

- La photo la plus inspirante
- La photo la plus drôle
- La photo Coup de Cœur
- Le plus beau témoignage

## COMMENT PARTICIPER ?

- Remplir et signer un bulletin de participation disponible :
  - Par téléchargement sur le site de la FAS
  - Par simple demande par mail à [vacances@federationsolidarite.org](mailto:vacances@federationsolidarite.org)
  - Auprès de votre référent.e social si vous êtes une personne accompagnée
- Nous renvoyer ce formulaire de participation, vos photos et témoignages avant le 30 novembre 2022 :
  - Par mail : [vacances@federationsolidarite.org](mailto:vacances@federationsolidarite.org)

## LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour les photographies, voici les critères retenus :

- Respect du thème
- Originalité des scènes photographiées
- Qualité des photographies, du cadrage, de la prise de vue, etc.
- Appréciation plus personnelle du Jury pour la photo coup de cœur

## REGLEMENT

# Concours photos & témoignages 2022

## Vacances pour tou.te.s

Pour les témoignages, nous encourageons l'expression de tous et toutes, mais nous serons particulièrement sensibles au caractère original ou créatif du témoignage.

- Les photos peuvent être prises par téléphone portable, ~~ou~~ appareil photo numérique.  
NB : Assurez-vous de la bonne qualité de la photographie, une photo de bonne qualité aura plus de chance de gagner.
- L'envoi des photos sur CD est autorisé, l'envoi par mail restant prioritaire
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité se réserve le droit de retirer de la compétition des photos qu'elle considère, à son entière discrétion, comme offensantes ou inappropriées.
- Lors de l'envoi des photos, et/ou témoignages, il est impératif de préciser dans le mail : le nom de la structure, le contact d'un.e référent.e et de joindre le bulletin de participation.

### DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite d'envoi des photos est fixée au MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022 à l'adresse mail suivante : [vacances@federationsolidarite.org](mailto:vacances@federationsolidarite.org)

### LE JURY

Le jury est composé de membres de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de l'ANCV. Il se réunit en fin d'année 2022 pour examiner les candidatures. Les résultats seront annoncés en janvier 2023.

### CONTACT

Jean-Sébastien Deston, Chargé de projet – développement de l'accès aux vacances pour les personnes en situation de précarité - Fédération des acteurs de la solidarité

Contact : 06.36.45.75.36 / [vacances@federationsolidarite.org](mailto:vacances@federationsolidarite.org)

Fédération des acteurs de la solidarité – 76 rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 Paris